

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN)

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

18 février 2010

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour et ouverture de la séance
 2. Procès-verbal de la réunion précédente
 3. Affaires découlant du précédent procès-verbal
 4. Séance à huis clos
 5. Rapport du président
 6. Rapports des comités
 7. Rapport du Conseil consultatif
 8. Suite donnée aux conseils formulés par le Conseil consultatif en 2009
 9. Suite donnée au rapport 2009 du Groupe d'examen technique indépendant
 10. Mise à jour sur les préparatifs au lancement du processus de sélection d'un site
 11. Le rôle de constructeur de la SGDN
 12. Protocole d'entente préliminaire pour la conception et la construction
 13. Coopération entre les propriétaires de déchets
 14. Planification stratégique
 15. Risques pour la Société
 16. Objectifs et indicateurs de performance pour 2010
 17. Lignes directrices relatives aux frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et du Conseil consultatif
 18. Prolongation du mandat des membres du Conseil consultatif
 19. Rapports des gestionnaires
 20. Prochaines réunions
 21. Séance à huis clos
- Levée de la séance

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) /
NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)

tenue à Toronto, ON
le 18 février 2010
à 9 h

Sont présents

M. Gary Kugler	Administrateur et président du Conseil d'administration
M. Pierre Charlebois	Administrateur
M. Donn Harbidge	Administrateur
M. Ron Jamieson	Administrateur
M. Ken Nash	Administrateur et président et chef de la direction
Mme Josée Pilon	Administratrice (par conférence téléphonique)
Mme Deborah Poff	Administratrice (par conférence téléphonique)
M. Ian Ross	Administrateur

Sont absents

Mme Sharon MacFarlane Administratrice

Personnel présent

M. Angelo Castellan	V.-p., Évaluation environnementale et Soutien administratif
M. Steve Cavan	Administrateur principal des affaires financières
Mme Marni Halter	Avocate principale (points 11 et 12)
M. Pat Moran	Avocat général et secrétaire général
Mme Gillian Morris	Secrétaire adjointe du Conseil
M. Sean O'Dwyer	V.-p., Ressources humaines
M. Ian Pritchard	V.-p., Conception et construction
M. Jamie Robinson	Directeur, Communications
M. Sean Russell	Directeur, Ingénierie du dépôt
M. Kathryn Shaver	V.-p., Engagement public, communications et sélection d'un site

Inivtés

M. David Bannon	Ogilvy, Renault (point 11)
M. David Crombie	Président du Conseil consultatif (par conférence téléphonique, point 7)

1. Adoption de l'ordre du jour et ouverture de la séance

Étant donné qu'un avis de convocation en bonne et due forme a été envoyé à tous les administrateurs de la société conformément aux règlements en vigueur et étant donné qu'il y a quorum, le président du Conseil déclare la séance légalement constituée pour le traitement de toutes les affaires et prononce l'ouverture à 9 h.

L'ordre du jour de la réunion du 18 février 2010 est adopté.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 24 novembre 2009 – des copies ayant été envoyées à chaque membre du Conseil – est approuvé.

3. Affaires découlant du précédent procès-verbal

M. Moran passe en revue les points non réglés au moment de la réunion du 24 novembre 2009 et indique que tous les points étaient réglés ou seront réglés dans le cadre du présent ordre du jour.

4. Séance à huis clos

Le Conseil tient une séance à huis clos au cours de laquelle M. Ian Ross fait état de la réunion du 17 février 2010 du Comité des ressources humaines.

Le Conseil évalue le rendement de la SGDN en 2009, passe en revue la performance du président et approuve la rémunération du personnel associé.

5. Rapport du président

Le président présente une mise à jour au Conseil sur les activités réalisées par la SGDN depuis la dernière réunion du Conseil et fait état des nouvelles dans le domaine de la gestion des déchets nucléaires au Canada à l'étranger.

6. a) Rapport du Comité de la vérification, des finances et des risques (VFR)

M. Ross présente au Conseil un rapport sur les réunions du 8 décembre 2009 et du 17 février 2010 du Comité VFR.

M. Ross fait état des points discutés lors de la réunion du 8 décembre et présente notamment une mise à jour sur quelques points reliés au régime de retraite de la SGDN et au transfert d'éléments d'actif du régime de pension d'OPG. Le Comité a examiné les changements apportés aux politiques de la SGDN en matière d'approvisionnement et de dépenses d'entreprise par rapport à certaines directives récentes du gouvernement ontarien. Le président du Comité relève que bien que les directives de l'Ontario ne visent pas directement la SGDN, qui n'est pas une entité provinciale, les politiques de la SGDN étaient conformes aux directives. Il note quelques domaines dont les politiques s'écartaient des directives en raison du fait que la structure de gouvernance de la SGDN est fondée sur son mandat fédéral. Le point

de vue du Comité est que l'approche adoptée concernant les politiques de la SGDN était une approche correcte et prudente pour la SGDN et qu'un juste équilibre avait été trouvé entre les directives provinciales et la nécessité d'accomplir le mandat fédéral de la SGDN.

M. Ross rapporte que lors de la réunion du 17 février, le Comité VFR avait passé en revue les états financiers révisés et le rapport du vérificateur pour l'année 2009. Aucun problème notable n'avait été soulevé par la vérification. Trois points mineurs ont été mentionnés dans la lettre de recommandations et sont en cours de traitement par les gestionnaires. Les membres du Comité ont également passé en revue le rapport de Deloitte & Touche sur le système de vérification Great Plains. M. Ross rapporte qu'une séance à huis clos a été tenue par les vérificateurs et les membres du Comité, en l'absence des gestionnaires, et qu'aucun autre point n'avait été signalé.

Le Comité VFR recommande au Conseil d'approuver les états financiers révisés de 2009.

IL EST PAR LES PRÉSENTES RÉSOLU QUE :

Conformément à la recommandation du Comité de la vérification, des finances et du risque :

Le Conseil approuve les États financiers 2009 relatifs à l'exercice financier de la SGDN se terminant au 31 décembre 2009, tels que vérifiés et présentés par les vérificateurs externes Deloitte & Touche LLP dans leur Rapport du vérificateur du 27 janvier 2010.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

Parmi d'autres points discutés lors de la réunion du 17 février du Comité VFR, on note : l'évaluation biannuelle des risques d'entreprise, un rapport sur l'état du régime de retraite, un examen du texte préliminaire de la section financière du rapport annuel.

M. Ross rapporte également que la présente entente de trois ans avec les vérificateurs prenait fin cette année et que les gestionnaires allaient présenter une recommandation aux membres lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Le Conseil est invité à discuter du rapport de M. Ross. Des membres du Conseil discutent de l'état du régime de retraite. Il est dit que le régime de retraite était pleinement capitalisé, conformément aux exigences provinciales, et était par conséquent en meilleur état que le régime d'OPG, mais qu'une certaine lacune existait relativement à l'exigence fédérale relative à l'indexation. On donne l'assurance aux membres du Conseil que la SGDN relevait de la compétence fédérale et que la question était traitée en toute équité et conformément à la loi, et que les sociétés Énergie NB et Hydro-Québec n'assumaient aucune responsabilité pour cette lacune. M. Hannbidge confirme qu'OPG fournirait les fonds demandés par la SGDN pour combler la différence entre les exigences provinciales et fédérales et qu'OPG préparerait une lettre que la SGDN pourrait utiliser pour faire état de la question auprès de ses employés, laquelle affirmerait l'engagement d'OPG de combler l'écart sur une période de cinq ans, comme le permet la loi fédérale.

b) Rapport du Comité sur la sélection d'un site

Le Comité sur la sélection d'un site du Conseil s'est réuni le mercredi 17 février 2010. M. Ron Jamieson, président du Comité résume la réunion.

Le Comité a passé en revue les changements proposés à la Charte du Comité de sélection d'un site. La Charte originale visait la conception du processus de sélection d'un site et, étant donné que ce mandat s'achève, il était nécessaire de le modifier pour qu'il reflète plutôt l'objectif de la mise en œuvre du processus de sélection d'un site. M. Jamieson recommande, aux fins d'approbation par le Conseil, la version révisée de la Charte.

IL EST PAR LES PRÉSENTES RÉSOLU QUE :

La Charte du Comité de sélection d'un site soit amendée conformément à la recommandation du Comité de sélection d'un site.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

Le Comité a bénéficié d'une séance d'information sur divers aspects du processus de sélection d'un site, notamment sur les progrès réalisés dans l'achèvement du processus de sélection d'un site, les séances d'information offertes au gouvernement et les considérations relatives au lancement.

Le Comité a été informé sur les collectivités engagées dans les activités *En savoir plus* publicisées sur le site Web de la SGDN.

M. Jamieson rapporte que le Comité a longuement discuté de l'importance de veiller à ce que les séances d'information appropriées offertes au gouvernement aient lieu avant le lancement du processus de sélection d'un site. Il a été convenu que le Comité sur la sélection d'un site passerait en revue l'état de préparation au lancement du processus lors de sa prochaine réunion.

7. Rapport du président du Conseil consultatif

M. Crombie rappelle le décès de M. Daniel Rozon, membre de longue date du Conseil consultatif, qui nous a quitté au mois de septembre. Il a exprimé sa reconnaissance pour sa contribution au Conseil consultatif et aux travaux de la SGDN.

M. Crombie rapporte que le Conseil consultatif a bénéficié d'une séance d'information détaillée sur la phase finale des dialogues publics tenus à l'automne et sur les thèmes qui avait émergé de ces dialogues. Le Conseil consultatif a continué de mettre l'accent sur la nécessité d'obtenir l'appui des gouvernements provinciaux à la mise en œuvre du processus de sélection d'un site de la GAP.

Le Conseil consultatif a également été informé sur les récentes rencontres avec les peuples autochtones. Le Conseil a aussi tenu à souligner que la SGDN devait insister

auprès des municipalités sur l'importance de faire participer les Autochtones au projet lorsque le processus de sélection d'un site débutera.

Le Conseil consultatif a continué d'exprimer un intérêt pour divers aspects des travaux de la SGDN et a été informé sur les questions suivantes :

- Le président a présenté une mise à jour sur les plans d'EACL pour la gestion à long terme de ses déchets;
- Le Groupe d'examen technique indépendant (GETI) a présenté son rapport 2009 au Conseil consultatif. Le Conseil a discuté des constatations et a remarqué que le fait de s'appuyer seulement sur les données d'un nombre restreint de laboratoires accrédités pourrait limiter l'expertise disponible à la SGDN;
- Par suite de la demande du Conseil consultatif de continuer à avoir des occasions de rencontrer des groupes autochtones pour échanger des points de vue, le Conseil a rencontré les membres du Niigani. Le Niigani a demandé à continuer de participer au plus grand nombre possible de discussions entre la SGDN et les groupes autochtones du Canada;
- Les travaux de la SGDN concernant le DGP d'OPG pour DFMA et les relations avec la Première nation des Ojibways de Saugeen.

Le président du Conseil d'administration remercie M. Crombie pour son rapport et exprime sa reconnaissance pour les conseils et recommandations du Conseil consultatif et ajoute que le Conseil d'administration a hâte de rencontrer le Conseil consultatif au mois de mars.

8. Suite donnée aux conseils formulés par le Conseil consultatif en 2009

Par suite d'une demande antérieure du Conseil d'administration, Mme Shaver passe en revue le résumé des conseils du Conseil consultatif donnés à la SGDN au cours de l'année civile 2009 et décrit les suites données par les gestionnaires à ces conseils. Elle indique qu'il est prévu de communiquer les actions prises par les gestionnaires au Conseil consultatif.

Le Conseil d'administration discute de la meilleure façon de donner suite à la préoccupation du Conseil consultatif concernant la nécessité de coordonner les travaux de DGP de l'industrie. On détermine qu'il serait utile de discuter plus à fond de la question au cours de la prochaine rencontre du mois de mars entre le Conseil d'administration et le Conseil consultatif.

9. Suite donnée au rapport 2009 du Groupe d'examen technique indépendant

M. Sean Russell présente les suites données par la SGDN aux commentaires et recommandations du rapport 2009 du GETI, lequel a été fourni au Conseil lors de sa réunion du 24 novembre 2009.

Le Conseil est invité à discuter du rapport et des suites données par la SGDN aux recommandations du GETI. On demande aux gestionnaires s'ils sont en désaccord avec des recommandations du GETI. M. Russell rapporte que les recommandations du rapport 2009 du GETI ont été examinées en détail par les gestionnaires, qui les ont jugées raisonnables et ont préparé un plan d'action de la SGDN pour y donner suite.

Globalement, le rapport du GETI au Conseil est accueilli favorablement. Le Conseil discute de l'état de la recherche sur les roches sédimentaires et cristallines et sur les progrès prévus dans chacun de ces domaines.

10. Mise à jour sur les préparatifs au lancement du processus de sélection d'un site

Mme Kathryn Shaver présente une mise à jour au Conseil sur les préparatifs en vue du lancement du processus de sélection d'un site de la GAP. Elle fait état de la participation des collectivités au programme *En savoir plus*.

Le personnel continue d'être sur la bonne voie relativement à son plan de travail visant à parachever le processus de sélection d'un site et les documents d'accompagnement du lancement. Mme Shaver passe en revue les plans détaillés d'engagement avec le Conseil ainsi que l'échéancier d'achèvement des préparatifs. Une revue de l'état de préparation sera réalisée avec le Comité sur la sélection d'un site et le Conseil d'administration au printemps, et les gestionnaires proposeront un échéancier à ce moment-là pour la mise en œuvre du processus de sélection d'un site. Mme Shaver passe en revue les efforts entrepris par les gestionnaires afin d'informer les ministres et le personnel des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le Conseil est invité à discuter du rapport de Mme Shaver. Le Conseil discute des travaux de la SGDN sur les retombées économiques pour les collectivités. M. Nash soulève l'importance de mettre au courant les ministres fédéraux et provinciaux récemment nommés.

Le Conseil discute également des efforts consacrés à la possibilité de l'utilisation du retraitement aux États-Unis et de l'effet potentiel que cela pourrait avoir sur la GAP. Mme Shaver rapporte que le retraitement est un sujet de discussion souvent soulevé dans les dialogues et que la SGDN travaille à la préparation de documents d'information.

11. Le rôle de constructeur de la SGDN

M. Pat Moran et M. Ian Pritchard informent le Conseil de ce que signifie pour la SGDN assumer le rôle de constructeur pour le projet de DGP pour DFMA d'OPG.

M. Moran signale que le rôle de constructeur de la SGDN a été discuté en profondeur par le Comité de la vérification, des finances et des risques lors de leur réunion du 17 février. Il souligne les responsabilités du Conseil et les responsabilités et obligations de la haute direction, des superviseurs, des travailleurs et des sous-traitants découlant de ce rôle de constructeur. Il décrit la structure de gestion requise pour promouvoir une culture de sûreté et faire en sorte que le Conseil d'administration assure le niveau de contrôle approprié.

M. Pritchard explique le processus permettant de mettre sur pied un programme global de santé et sécurité pour le site. Ce programme précisera les politiques et les procédures, lesquelles seront basées sur les normes de l'industrie. Il fait également état de son expérience personnelle liée à d'autres projets miniers. Les étapes importantes d'un bon programme seront le recrutement d'un personnel expérimenté, la

formation donnée à l'équipe de la SGDN et le contrôle de la compétence et de l'expérience des entrepreneurs et sous-traitants en matière de sécurité des travailleurs. Il note que tous les entrepreneurs devront se qualifier au départ et présenter un bon bilan de santé et sécurité. Il soulève aussi que l'expérience acquise avec le DGP pour le DFMA d'OPG sera profitable au futur programme de la GAP.

M. Moran présente M. David Bannon, un avocat d'expérience dans le domaine de la santé et de la sécurité et dans l'industrie minière, venu donner des conseils et informations au Conseil.

M. Bannon parle de l'importance pour la SGDN de reconnaître son rôle de constructeur et résume les obligations du Conseil. M. Bannon indique que la SGDN prend les mesures appropriées en vue de devenir un constructeur. Il décrit les dispositions du Code criminel qui s'appliquent aux cas de négligence grave dans le milieu du travail.

Le Conseil discute de l'information fournie. Il est convenu qu'il s'agissait d'un exposé préliminaire offert au Conseil pour l'aider à comprendre ses futures obligations. La SGDN continuera de mettre au point ses systèmes de gestion et l'infrastructure appropriée en vue de devenir un constructeur pour le DGP pour DFMA d'OPG.

12. Protocole d'entente préliminaire pour la conception et la construction

M. Pat Moran discute du Protocole d'entente conclu entre la SGDN et OPG concernant la conception et la construction du DGP d'OPG. Il indique qu'il y a entente sur les principes fondamentaux du Protocole d'entente et qu'il fallait maintenant obtenir l'approbation nécessaire à son exécution pour procéder à la négociation des détails de l'entente, lesquels seront présentés au Conseil aux fins d'approbation.

M. Pritchard précise que les travaux proposés dans le cadre de l'entente seront réalisés en deux phases distinctes : la conception et la construction. Il note qu'Hydro-Québec et Énergie NB ne devront assumer aucune responsabilité relative à ces travaux.

Un membre du Conseil note que lorsque la SGDN avait initialement accepté de fournir des services à OPG pour le projet de DGP, il n'avait pas été question que la SGDN en serait le constructeur. Les gestionnaires acceptent de présenter une analyse risques-avantages supplémentaire lors de la prochaine réunion du Conseil. L'analyse examinera toutes les implications pour le programme de la GAP découlant de la proposition visant à faire de la SGDN le constructeur du DGP d'OPG.(*).

On demande l'approbation du Conseil de procéder à la rédaction d'un Protocole d'entente préliminaire pour la conception et la construction du DGP d'OPG.

M. Donn Hanbidge s'abstient du vote, affirmant être en conflit d'intérêt à titre de chef de la Direction financière d'OPG.

IL EST PAR LES PRÉSENTES RÉSOLU QUE :

Le Conseil d'administration autorise le président à parachever et à exécuter le Protocole d'entente avec OPG pour les services d'Ingénierie, d'approvisionnement, et de construction et de gestion du DGP essentiellement sous la forme de la version préliminaire examinée par le Conseil, sous réserve d'une analyse de risque que fourniront les gestionnaires au Conseil au mois d'avril concernant les implications pour la SGDN d'assumer le rôle de constructeur.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

13. Coopération entre les propriétaires de déchets

M. Nash présente une mise à jour au Conseil sur la coopération entre les propriétaires de déchets. Une plus grande coopération sur les déchets de faible et moyenne activité a été discutée par les propriétaires de déchets au cours des derniers 18 mois et rapportée de façon périodique au Conseil de la SGDN. Conformément aux discussions de la réunion de novembre 2009 du Conseil, la SGDN propose maintenant aux propriétaires de déchets d'entreprendre une étude pour évaluer l'option de stocker les déchets de moyenne activité à vie longue dans le DGP de combustible irradié de la SGDN. M. Nash évoque les risques que cela soulèverait pour la GAP.

Le Conseil est invité à discuter de la question. Mme Pilon mentionne qu'Hydro-Québec était très favorable à l'idée d'entreprendre une étude sur le stockage commun des déchets de moyenne activité à vie longue et du combustible irradié. Le Conseil discute des étapes à venir.

14. Planification stratégique

M. Nash rapporte que l'équipe de gestion de la SGDN a procédé à une revue de la planification de haut niveau qui comprenait une évaluation des orientations générales de chaque programme. Elle a déterminé que les orientations globales définies dans le plan d'activités 2010-2014 étaient appropriées, mais que certains points demandaient à être traités davantage. Le Conseil a été invité à discuter des quatre domaines stratégiques.

Les administrateurs demandent aux gestionnaires si la SGDN dispose des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du processus de sélection d'un site du projet. L'équipe de gestion rapporte que la question des effectifs avait été examinée et qu'elle le sera encore au fur et à mesure que la phase de sélection d'un site progressera. En ce qui a trait aux ressources techniques pour le processus de sélection d'un site, la SGDN a examiné un certain nombre de scénarios pour déterminer les ressources requises pour chacun de ces scénarios. La SGDN a maintenant une bonne idée des ressources nécessaires et a étudié la façon de répondre à ces exigences en matière de ressources humaines à même le personnel actuel et des sous-traitants au besoin.

15. Risques pour la Société

M. Cavan indique qu'une évaluation des risques assumés par la SGDN est réalisée de façon semestrielle par le Comité de la vérification, des finances et des risques ainsi que par le Conseil d'administration. M. Cavan résume les risques, les changements soulevés par l'évaluation du mois de septembre, ainsi que les méthodes utilisées pour évaluer les risques reliés à la GAP et aux travaux de la SGDN relatifs au projet de DGP pour DFMA d'OPG.

Le Conseil est invité à discuter du rapport de M. Cavan. Le Conseil discute du processus employé pour réaliser les prévisions de coûts et demande aux gestionnaires de tenir le Conseil à jour sur ces travaux. Le président note que les gestionnaires présenteront une mise à jour sur la réalisation des prévisions de coûts lors de la prochaine réunion du Conseil.

M. Castellan passe en revue les travaux en cours avec la Première nation des Ojibways de Saugeen (NOS), précisant qu'OPG menait actuellement des négociations auprès de la NOS. Le Conseil souligne la nécessité pour la SGDB de participer aux discussions pour veiller à ce qu'elles n'entraînent pas d'incidences défavorables pour le programme de la GAP.

16. Objectifs et indicateurs de performance de la SGDN pour 2010

Les gestionnaires présentent les objectifs et indicateurs de performance de la SGDN pour l'année 2010 aux fins d'approbation. Une version préliminaire avait été discutée avec le Conseil en novembre 2009, et on avait demandé aux gestionnaires d'améliorer le libellé, d'introduire un plus grand degré de flexibilité dans les objectifs de performance et d'inclure des objectifs de performance financière.

M. Cavan passe en revue les changements apportés aux objectifs et indicateurs de performance à la demande du Conseil. Le Conseil indique que les objectifs et indicateurs de performance proposés pour 2010 étaient généralement acceptables. Toutefois, le Conseil observe qu'étant donné qu'OPG avait pris l'initiative des négociations avec la nation des Ojibways de Saugeen (NOS), il fallait veiller à ce qu'un objectif de performance approprié pour l'évaluation des activités d'engagement de la NOS soit établi pour pouvoir gérer les risques qui pourraient toucher le programme de la GAP. Les gestionnaires indiquent qu'ils y travailleraient avec OPG et qu'ils présenteraient toute modification aux indicateurs de performance au Conseil à la prochaine réunion. (*) Le Conseil discute aussi des implications découlant d'un retard possible dans le lancement prévu du processus de sélection d'un site résultant de facteurs étrangers à la SGDN et du plan des gestionnaires pour pallier une telle possibilité. M.Nash indique qu'en un tel cas, les gestionnaires présenteraient la question au Conseil.

IL EST PAR LES PRÉSENTES RÉSOLU QUE :

Les objectifs et indicateurs de performance de la SGDN pour 2010 soient approuvés.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

17. Lignes directrices relatives aux frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et du Conseil consultatif

M. Pat Moran passe en revue les lignes directrices relatives aux frais de déplacement recommandées pour le Conseil d'administration et le Conseil consultatif. Les lignes directrices proposées permettront de concilier les politiques du Conseil d'administration et du Conseil consultatif avec les nouvelles politiques relatives aux dépenses du personnel découlant du récent examen de ces politiques en regard des directives du gouvernement ontarien.

Le Conseil est invité à discuter des changements proposés.

IL EST PAR LES PRÉSENTES RÉSOLU QUE :

Les politiques relatives aux dépenses du Conseil d'administration et du Conseil consultatif soient approuvées telles que rédigées.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

18. Prolongation du mandat des membres du Conseil consultatif

M. Moran discute de la prolongation du mandat des membres du Conseil consultatif. Le mandat de cinq membres du Conseil consultatif s'achèvera à la fin de 2010. Comme les premiers rapports triennaux de la SGDN et du Conseil consultatif doivent être déposés en mars 2011, les gestionnaires proposent de prolonger le mandat de ces membres jusqu'à la fin de 2011 pour assurer une continuité tout au long de cette période. En 2011, la composition du Conseil consultatif serait revue au regard des exigences réglementaires pour vérifier que la composition continue de satisfaire à ces exigences.

IL EST PAR LES PRÉSENTES RÉSOLU QUE :

Le Conseil d'administration autorise les gestionnaires à proposer aux cinq membres du Conseil consultatif dont le mandat prend fin au 31 décembre 2010 de prolonger leur mandat jusqu'au 31 décembre 2011.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

19. Rapports des gestionnaires

a) Rapport sur les activités d'engagement de la GAP

Mme Shaver passe en revue les activités d'engagement de la GAP, en particulier les prochaines séances d'information pour les gouvernements et les rencontres avec :

- Le Forum des associations municipales de la SGDN;

- La Commission canadienne de sûreté nucléaire;
- La Canadian Association of Nuclear Host Communities (Association canadienne des collectivités hôtes nucléaires / CANHC).

Mme Shaver rapporte aussi que le personnel travaillait à parachever le plan quinquennal révisé de mise en œuvre de la GAP, lequel sera publié en même temps que le Rapport annuel 2009 de la SGDN. M. Robinson passe en revue la couverture médiatique depuis la dernière réunion du Conseil d'administration.

b) Rapport du Programme technique de la GAP

M. Russell passe en revue l'état du Programme technique de la GAP. Il indique que le personnel continue de participer à des rencontres internationales de coopération, dont un projet qui vise à approfondir les processus associés aux glaciations et à leur incidence sur la performance à long terme d'un dépôt géologique en profondeur. Il rapporte aussi que des travaux sont en cours en vue d'achever la conception et la révision des prévisions de coûts du conteneur pour combustible irradié et de l'installation d'emballage du combustible irradié.

Le Conseil d'administration discute des études sur les glaciations et leur incidence potentielle sur un DGP. M. Russell note que les données à ce jour indiquent que la profondeur du dépôt et la roche hôte forment une barrière qui protège le dépôt contre les effets des glaciations.

c) Rapport sur le projet de Dépôt géologique en profondeur pour déchets de faible et moyenne activité (DGP pour DFMA)

M. King passe en revue les travaux en cours de la SGDN sur le projet de DGP pour DFMA d'OPG. Il relève que les travaux sur le terrain pour l'évaluation environnementale ainsi que les activités de forage sur le site sont achevés. Pendant les mois d'avril et mai, la SGDN tiendra une série d'ateliers au profit des autorités réglementaires pour les renseigner sur les progrès réalisés dans la conception, la caractérisation du site et l'évaluation environnementale. L'objectif est de produire les versions préliminaires de l'Étude d'impact environnemental et du Rapport de sûreté, ainsi que les documents à l'appui d'ici la fin de l'année.

d) Rapport financier

M. Cavan passe en revue le rapport sur les coûts de gestion, lequel avait également été vérifié par le Comité de la vérification, des finances et des risques.

e) Rapport sur les ressources humaines

M. O'Dwyer passe en revue les progrès accomplis dans la préparation aux négociations de la convention collective de la Society of Energy Professionals de 2010, et dans le recrutement, la formation et le perfectionnement.

20. Prochaines réunions

M. Moran rappelle au Conseil la tenue de la réunion du Conseil consultatif le lundi 8 mars, et le lieu de la prochaine réunion du Conseil d'administration avait été changé pour Toronto.

Mercredi 21 avril 2010
9 h à 16 h HNE
Bureaux de la SGDN

21. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président du Conseil lève la séance à 2 h 25.

(*) Indique des mesures à prendre.

Pat Moran
Secrétaire général
d'administration

Gary Kugler
Président du Conseil